

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités

LE SERVICE INTERARMÉES DES MUNITIONS



depuis 10 ans
au service
des forces

■ Édito

La journée nationale de mobilisation de la Fonction Publique, du 15 juin, est venue confirmer, s'il était encore nécessaire, le caractère indispensable du Service Public. A la funeste politique d'austérité pour l'ensemble des personnels et par-dessus les conséquences de la loi scélérate de transformation de la Fonction Publique est venue s'ajouter l'in vraisemblable situation sanitaire qu'affrontent les personnels dans nos HIA depuis plus de 15 mois, avec la reconnaissance de ceux qui la promettent. Après dix années de gel du point d'indice, de perte de pouvoir d'achat et d'ajustement des politiques budgétaires et pendant qu'on nous soutient le contraire, les restructurations et les suppressions de postes continuent dans le ministère.

Loin d'avoir pérennisé nos HIA, la ministre des Armées commande huit *Caracal*, de manière anticipée, au profit des industriels privés en valorisant les créations d'emplois du secteur. Cela doit nous conduire à encore plus d'engagement dans nos revendications et nos mobilisations, la crise sanitaire et sociale étant loin d'être derrière nous.

La récente campagne de déstabilisation de nos armées, orchestrée par l'extrême droite, la mobilisation unitaire du 12 juin contre le racisme et les idées d'extrême droite, doit nous conduire à réagir face à la montée de ce fléau qui va à l'encontre des intérêts du monde du travail et des travailleurs. On peut d'ailleurs s'interroger sur la stratégie électorale du gouvernement qui en ramenant le sujet de la réforme des retraites dans le paysage tente de faire diversion alors que le débat se focalise sur l'insécurité.

L'annonce, par le premier ministre, de l'abandon du port du masque en extérieur, à la veille des élections et de la fête de la musique, ne nous fera pas tomber non plus dans le piège électoraliste.

Dans cinq mois s'ouvrira le 50^{ème} Congrès Fédéral qui sera alors, au-delà du chiffre, l'occasion de réaffirmer la pertinence de la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat.

Frantz IGOUASSEL



■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- La ministre Parly commande huit hélicoptères de combat Caracal
- Création du Service des Pensions et des risques professionnels à La Rochelle

Pages 4, 5 : Dossier :

- Le SIMu en bref

Page 6, 7 : Vie syndicale

- Hôpitaux militaires du Service de Santé des Armées : quel avenir après la crise sanitaire ?
- IHEDN
- Henri Paris, général, citoyen et progressiste



0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0326 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges

■ Actualité revendicative

La ministre Parly commande huit hélicoptères de combat Caracal de manière « anticipée » pour soutenir la filière aéronautique

La ministre des Armées a officialisé, le 15 avril dernier, la commande de huit hélicoptères Caracal au profit de l'armée de l'Air et de l'Espace pour soutenir la filière aéronautique frappée de plein fouet par la crise sanitaire.

Cette décision intervient de manière anticipée sur le plan d'équipement des forces, tout comme la commande d'un prototype de drone développé au profit de la Marine (SDAM), en coopération avec Naval-Group.

Voilà une bagatelle de plus de 600 millions d'euros dans le rigide cadre budgétaire de la Loi de Programmation Militaire, pour des commandes de systèmes d'armes aux industriels privés du secteur, Airbus, Thales, Safran, et Guimbal.

On peut s'interroger sur la nature des 960 emplois « pérennisés », annoncés par la ministre, qui, finalement, ne seront que des emplois précarisés alors que les Caracal seront livrés en 2024.

Également dans les annonces de la ministre Parly, 15 emplois créés chez Guimbal, entreprise qui monte dans l'écosystème de défense pour le développement d'un prototype de drone, alors que 1000 ouvriers de l'Etat disparaissent tous les ans dans son propre ministère. Pour la CGT, l'équipement des forces et le renouvellement des ma-

tériels n'ont de sens que comme outil stratégique permettant de garantir une défense indépendante et une sécurité axée sur la Nation.

L'étude des systèmes d'armes de la recherche à la déconstruction doit être sous contrôle

renforcé de l'Etat et sous

la maîtrise de la représentativité nationale et non des entreprises privées.

C'est la seule garantie de l'indépendance et de la souveraineté de la Nation et tout l'enjeu du Pôle Public National de Défense (PPND) que porte la FNTE.



Création du Service des Pensions et des Risques Professionnels (SPRP) à La Rochelle



Le tout nouveau service à compétence nationale (SCN), créé par décret le 29 juin 2020, succède à la Sous-Direction des Pensions (SDP), non plus sur quatre sites mais sur un seul dans un nouveau bâtiment.

Le SPRP répond aux critères de compétence technique et Nationale. Si la communication sur la manœu-

vre est complète, tout du moins pour l'administration, il n'en reste pas moins que les changements de statuts ne sont jamais anodins, pour adosser Risques Professionnels au nom de l'établissement.

Pour l'administration, ce nouveau bâtiment devrait permettre aux salariés de trouver des conditions et une organisation de travail optimales. Sur

la question de l'organisation du travail, la CGT n'a pas eu de réponse. La CGT s'inquiète de ce regroupement de personnels. L'optimisation et l'évolution numérique présentées ne plaident pas dans le sens du maintien des effectifs que la CGT trouve insuffisants pour un SCN.

La retraite des ouvriers d'Etat, au titre des travaux insalubres, et les dossiers refusés ont été longuement évoqués par la CGT qui s'interroge sur les conséquences de la mise en place d'une chaîne de dématérialisation de bout en bout, en lien avec la Caisse des Dépôts et Consignations. Quelle plus-value pour les personnels sur le tout numérique ? La retraite en ligne des fonctionnaires pourrait bien être le galop d'essai mais il est encore trop tôt pour en parler.

■ Dossier

Le SIMu en bref

Le Service Interarmées des Munitions (SIMu) est créé le 25 mars 2011 par arrêté ministériel.

Il acte le regroupement, au sein du même service, des pyrotechniciens/artificiers de l'Armée de Terre, des mécaniciens armement de l'Armée de l'Air et des pyrotechniciens de la Marine.

Il compte à sa création 7 EPMu (Établissements Principaux Munitions), Alsace-Lorraine, Aquitaine, Bretagne, Centre, Champagne-Picardie, Méditerranée et Provence.

Il dispose en outre d'une Direction (ex-Échelon Central) située à Versailles (78).

Ces 7 EPMu comptent à leur création 20 dépôts de munitions (10 ex-Armée de Terre, 6 ex-Armée de l'Air et 4 ex-Marine).

D'autre part, la DSIMu compte 9 dépôts outre-mer rattachés (Djibouti, Émirats Arabes Unis, Guyane, La Réunion, Liban, Martinique, Mayotte, Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie).

L'objectif opérationnel du SIMu est, d'une part, de mettre à disposition des forces, en tous lieux et en tout-temps, des munitions de toutes natures en quantité et qualité requises, et d'autre part, de projeter des pyro-

techniciens militaires qualifiés et entraînés sur les différents théâtres d'opérations.

Le SIMu participe également à l'acquisition des munitions et dispositifs pyrotechniques au profit des armées.

Il assure :

- la gestion, le stockage, la maintenance, l'élimination des munitions et le ravitaillement des forces ;

- les fonctions de gestionnaire de biens de l'ensemble des munitions du ministère (hors munitions nucléaires) ;

- le maintien de la qualité du stock des munitions en les soumettant aux opérations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) ;

- la mise à jour de la réglementation en vigueur concernant notamment les règles de gestion interarmées et la sécurité pyrotechnique ;

- le ravitaillement et la répartition des munitions dans les dépôts.

« *La force de l'engagement, pour l'engagement des forces* ».

Après 10 ans d'existence, le SIMu est déjà un service poly-restructuré.

5 dépôts ont d'ores et déjà été fermés :

- Crépy en Laonnois (02) (EPMu Champagne-Picardie) en 2013,

- Nancy-Crépey (54) (EPMu Alsace-

Lorraine) en 2014,

- Billard (26) (EPMu Provence) en 2015,

- Connantray (51) (EPMu Champagne-Picardie) en 2016,

- Salbris (41) (EPMu Centre) en 2017.

La fermeture du dépôt de Fontvieille (EPMu Provence), initialement prévue en 2019, a été reportée en attente de la fin des travaux de modernisation du dépôt de Miramas. Celle de Neubourg, prévue en 2017, a été annulée en 2018 sur demande de l'EMAT car trop de formations en avaient besoin.

En 2017, le passage de 7 EPMu à 4 a été acté. Si l'EPMu Bretagne est resté identique à sa création en 2011

(direction située à Brest Saint-Nicolas (29), section munitions de Coëtquidan (56), 3 fusions d'EPMu ont eu lieu : les EPMu Alsace-Lorraine et Champagne-Picardie sont devenus

l'EPMu Champagne-Lorraine (direction située à Brienne-le-Château (10),

groupements munitions (GMu) à Le Rozelier (55) et à Neubourg (67)), les

EPMu Centre et Aquitaine sont devenus l'EPMu Centre-Aquitaine (direction

située à Savigny-en-Septaine (18), GMu à Cazaux (33) et Sedzère (64), et les EPMu Provence et

Méditerranée sont devenus l'EPMu

Méditerranée sont devenus l'EPMu





Provence-Méditerranée (direction située à Toulon (83), GMu à Tourris (83), Canjuers (83), Solenzara (2B), Fontvieille (13) et Miramas (13)).
En vertu du plan « SIMu 2019 », ce sont plus de 20% des effectifs du service qui ont été supprimés.
Au 1er mai 2021, ce sont plus de 1300 personnels, civils et militaires, qui composent le SIMu.

La CGT dans le Service Interarmées des Munitions.

Lors des élections professionnelles du 6 décembre 2018, la CGT avec 36,72% des voix a obtenu 4 sièges (sur 9) au Comité Technique de

Réseau du SIMu.

Première organisation syndicale au sein de cette instance, les élus CGT ne se privent pas d'évoquer l'ensemble de leurs revendications, qu'elles soient nationales (contre la réforme des retraites notamment), ou locales (recrutements, conditions de travail, déroulements de carrière, risques psycho-sociaux ou bien encore pour l'arrêt des restructurations).

Si notre représentativité est plus forte dans les EPMu Provence-Méditerranée et Bretagne, la CGT est arrivée en seconde position dans les EPMu Centre-Aquitaine et Champagne-Lorraine.

Si les moyens d'action sont divers et variés selon les établissements du SIMu, ils dépendent des niveaux de mobilisation et des aspirations de l'ensemble des agents.

Pour exemple, en 2016 à Toulon, GMu le plus important en nombre de personnels, à l'issue de plusieurs mobilisations des personnels et, dans un grand élan de solidarité (sous la revendication : même emploi = même statut), avec notamment le blocage de la ZMS (zone militaire sensible – lieu où sont entreposées les munitions), l'intégralité des ASC (agents sous contrat) a vu leur situation régu-

larisée et leur embauche en ouvriers d'état actée, prouvant s'il en était besoin que la lutte paye !

Un changement d'instance qui pose question.

Le 11 décembre 2020, malgré le vote « CONTRE » des élus CGT au CTM (Comité Technique Ministériel), lors d'une instance « de repli » particulièrement courte, la réforme OCM (organisation centrale du ministère) ainsi que la création de CTS (Comités Techniques Spéciaux) pour le SIMu, le SEO (Service de l'Énergie Opérationnelle – nouveau nom du Service des Essences des Armées (SEA)) et le SIAé (Service Industriel de l'Aéronautique) en lieu et place des CTR, sont actés.

Si les particularités du SEO et du SIAé laissent encore plus planer le doute de potentielles futures externalisations, la mission principale du SIMu, à savoir la gestion et le maintien en conditions opérationnelles de munitions, l'exclut par définition de toute forme de rentabilité.

Néanmoins, au vu des réformes qui se succèdent dans notre ministère comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est bien d'une grande méfiance dont devront se doter les personnels du SIMu.



■ Vie syndicale

Hôpitaux militaires du service de Santé des Armées : quel avenir après la crise sanitaire ?

Le plan SSA 2020 a vécu, emporté par la pandémie de COVID-19 qui a balayé les discours des « experts » en économie prédisant un modèle de santé moderne avec des moyens au rabais.

Partenariats public-privé, groupes hospitaliers de territoires, recentrage sur le cœur de métier, ce simple triptyque était censé représenter la formule magique pour faire du mieux avec du moins.

Dans notre Ministère, comme dans tout le service public hospitalier, même logique, mêmes méthodes, moins de personnels, moins de lits d'hôpitaux, moins d'augmentations de salaires.

Cela a donné, hélas, plus de décès, plus de désarroi et plus de colère. Quant aux économies budgétaires, elles ont fondu comme neige au soleil, emportées et noyées dans les masses financières débloquées en urgence pour faire face au drame social provoqué par cette épidémie mondiale.

Comme ils l'ont fait lors des attentats terroristes, nos hôpitaux militaires ont encore une fois su faire face à la situation dramatique que nous vivons depuis 1 an et demi et, depuis plusieurs semaines, 7 d'entre eux ont même été appelés en renfort de



la vaccination et à la date du 20 mai dernier, 206.723 injections avaient déjà été réalisées.

C'est aussi leur rôle de prendre en charge les populations civiles de notre pays et cela ne peut que nous réjouir qu'ils soient de nouveau mis à contribution pour sauver des vies. Pour autant, quand sera-t-il demain quand la situation sanitaire sera enfin stabilisée ? L'adjectif « indis-



pensable » va t'il enfin remplacer celui de « rentable » ?

- Va t'on rouvrir le Val de Grâce à Paris, comme le réclame la CGT ?

- Va t'on abandonner le projet de fusion de l'HIA Robert Picqué avec un hôpital privé bordelais ?

- Va t'on revenir sur les externalisations des services de restauration et de bionettoyage à Marseille ?

- Va t'on redonner des moyens dans nos autres hôpitaux de Paris, Metz, Brest, Toulon et Lyon ?

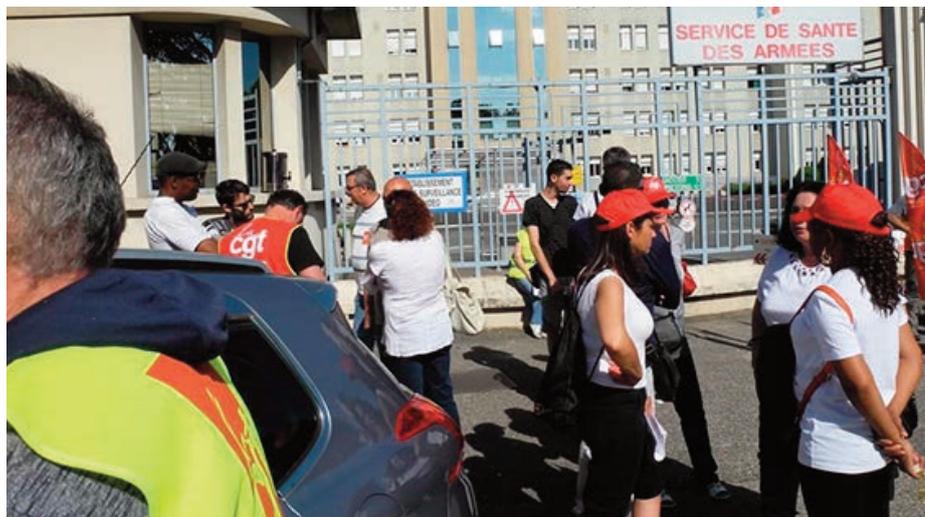
Il est vraiment temps que la santé soit placée au cœur des politiques publiques de notre pays. Il est vraiment temps de lancer ce plan massif promis par le chef de l'état. Quoi qu'il en coûte !

Nos gouvernants seraient bien inspirés de tirer les leçons de ce drame sanitaire et social et le Service de Santé des Armées le serait également en rédigeant une feuille de route du SSA 2030 à la hauteur des enjeux, afin que nos HIA retrouvent enfin leur place pour apporter le soutien attendu par la nation.

Pas d'applaudissements pour nos soignants mais des recrutements et des salaires décents.

Pas de décorations mais l'arrêt des restructurations. Nos vies valent mieux que leurs profits !

Nous n'accepterons pas un retour sur le passé, dans le monde d'après. Des Hôpitaux Militaires renforcés, c'est bon pour la santé !



IHEDN

La FNTE CGT a organisé, le 19 mars, une rencontre entre Philippe Martinez, Secrétaire Général de la CGT, Bernard Thibault, Administrateur du Bureau International du Travail et une délégation de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationale)

Le thème de la session nationale de « Politique de Défense » 2020-2021 est : « Les souverainetés ».

Il paraissait indispensable d'organiser cette rencontre, afin que la CGT puisse s'exprimer dans ces travaux et ainsi passer des messages argumentés à des futurs décideurs de nos armées et aux civils présents.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler que le travail n'est pas une marchandise et que cette notion est essentielle dans la prise en compte de l'OIT.

Le constat est affligeant. 60% des travailleurs dans le Monde sont dans une économie informelle et donc non déclarés et non reconnus. Soit 2 milliards de personnes qui produisent 150 milliards de dollars illégalement.

Il faut donc créer des outils collectifs pour vivre ensemble. Une des recommandations a été reprise dans les travaux de l'IHEDN, qui consiste à généraliser les standards sociaux de l'OIT pour éviter la mise en concurrence des travailleurs entre eux.

L'OIT doit reprendre des couleurs et imposer ses normes à l'OMC et au FMI au service de l'ONU.

190 conventions internationales existent dont 127 seulement sont ratifiées par la France.

L'importance de la maîtrise publique est une évidence pour l'intérêt général. Les Etats ont un rôle à jouer pour ne pas laisser le courant libéral et capitaliste décider au détriment des peuples et de la planète.

En effet, au-delà des questions sociales, largement abordées (Industrie, citoyenneté, syndicalisme...), le débat a mis en évidence l'enjeu des questions environnementales qui sont essentielles

aujourd'hui pour construire le Monde de demain.

Les 4 grands défis traversés par :

- Les enjeux démographiques ;
 - Les enjeux environnementaux ;
 - Les enjeux des nouvelles technos ;
 - Les enjeux de partage de richesse,
- sont autant de leviers à activer pour créer des outils collectifs pour le « Vivre Ensemble ».

L'OIT propose par exemple la mise en place d'un label sur le niveau social qui permettrait de contraindre les échanges/le commerce entre pays en fonction des règles sociales.

Les grandes puissances que sont la Russie, la Chine, les USA, les pays du Golfe n'autorisent pas les libertés syn-

dicales telles que nous pouvons les connaître en France ce qui ne permet pas aux travailleurs de revendiquer ou même de manifester. Aux USA, par exemple, il faut atteindre 50% de volonté des salariés pour monter un syndicat.

La France n'a pas les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) pour lui permettre de jouer un rôle majeur sur la scène internationale, mais elle peut et elle doit amener un modèle social de libertés et de respect des travailleurs car comme dit Bernard Thibault : « ... *la terre est ronde et nous finirons bien par devenir, demain, les exploités des exploités d'aujourd'hui* ».

Henri Paris, général, citoyen et progressiste

En apprenant le décès du général Henri Paris, survenu le 24 mai 2021, je me suis rappelé quelques-uns des moments forts, empreints de fraternité, que nous avons eus ensemble.

Nous avons établi des liens respectueux, lui comme président de la Fédération des Officiers Républicains de Réserve, moi comme Secrétaire Général de la Fédération, soucieux d'établir des relations entre la communauté militaire et celle des personnels civils du Ministère et des industries de défense.

De ces moments forts, j'en retiendrai deux qui ont contribué à marquer la vie confédérale.

Ce fût ce colloque organisé conjointement par les deux fédérations au siège même de la confédération où militants syndicaux et militaires de haut rang ont pu confronter, 2 jours durant, leurs points de vue sur bien des aspects communs se rapportant à la Défense Nationale.

Ce fût aussi ce moment fort de la signature de la charte par les 5 confédérations, au siège de la CGT, qui affirmait la nécessité de reconnaître le droit de la syndicalisation dans un cadre confédéré pour les militaires. Charte au combien justifiée au regard des événements récents, marqués par le développement des thèses de l'extrême droite au sein des armées.

Bon vivant, Henri Paris savait captiver ses auditoires sur des sujets d'importance comme il le fit à plusieurs reprises devant les militants de notre fédération.

Profondément patriote et républicain, citoyen engagé et progressiste, Henri Paris était de ces militaires qui forcent le respect et dont la CGT s'honore d'avoir établi des relations d'amitié et de fraternité qui ne demandent qu'à être poursuivies.

Jean-Louis Naudet
Secrétaire général de la FNTE de 1995 à 2008

**Militants,
adhérents,
ensemble
soyons
solidaires**

**Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale**

partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi